

LICENCE PROFESSIONNELLE, 3^{ÈME} ANNÉE MENTION ACTIVITÉS JURIDIQUES : CONTENTIEUX ET RECouvreMENT



Parcours
Droit, procédures et métiers du contentieux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence professionnelle « Activités juridiques : contentieux et recouvrement », parcours « Droit, procédures et métiers du contentieux » a pour objectif la formation et l'insertion professionnelle des étudiants dans le domaine du contentieux.

La Licence revêt, en outre, une véritable dimension opérationnelle grâce à des enseignements orientés vers la pratique professionnelle.

Cette formation est en adéquation avec le mouvement de modernisation des professions judiciaires et juridiques qui recherchent des collaborateurs efficaces, capables à la fois de maîtriser les fondamentaux du droit (droit civil, droit des affaires, droit des sûretés, droit des baux, procédure civile et procédures civiles d'exécution) et les techniques d'information et de communication.

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Les connaissances acquises sont en lien direct avec les champs professionnels concernés par la formation proposée. Elles font référence, d'une part, à des enseignements renforcés en matière de procédure civile, préalables nécessaires à la maîtrise de la gestion des contentieux civils et commerciaux, et d'autre part, à des enseignements approfondis dans les champs disciplinaires en lien direct avec le recouvrement de créances. A ces compétences en droit, s'ajoutent des compétences transversales en techniques d'information et de communication, et en langue anglaise.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Maîtriser le traitement et la gestion de dossiers contentieux complexes et la collecte des informations nécessaires à la prise de décision ;
- Être capable de définir la procédure à mettre en œuvre pour recouvrer une créance ;
- Maîtriser les procédures spécifiques comme celles liées à la conclusion d'un bail civil ou commercial, à la délivrance d'un congé, au traitement de la dette locative ;
- Connaître les modes alternatifs du règlement des litiges ;
- Maîtriser les techniques de la négociation.

ORGANISATION DU PARCOURS

• formation proposée en alternance (CP ou CA)

La formation se déroule sur une année universitaire. Elle est structurée en deux semestres et comporte 400 heures de cours, auxquelles s'ajoutent le projet tuteuré et un stage d'une durée minimum de quinze semaines.

Les unités d'enseignements permettent d'acquérir des connaissances et un savoir-faire très pointu dans le domaine

du contentieux et du recouvrement de créances. La description des enseignements dans leur contenu et leur chronologie fait ressortir le passage progressif d'une posture théorique à une approche plus pratique.

Le stage doit permettre aux étudiants de mettre en application les connaissances et les techniques qu'ils ont acquises.

Quant au projet tuteuré, il a notamment pour objectif d'amener les étudiants à acquérir une autonomie dans l'analyse et la réflexion. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire dont l'étudiant choisit le thème, en accord avec l'enseignant-chercheur référent, à partir de son expérience de stage. Ce projet tuteuré fait l'objet d'un suivi individualisé.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le diplôme est composé de huit unités d'enseignement (UE) réparties dans deux semestres. Chaque semestre est porteur de 30 crédits. Une UE est définitivement acquise et capitalisable sous forme de crédits européens dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne de 10/20. Chaque UE fait l'objet d'une note obtenue dans le cadre soit d'un contrôle continu soit d'un examen terminal écrit et/ou oral.

DÉBOUCHÉS

La licence professionnelle permet un accès à toutes les professions en lien avec le recouvrement amiable et forcé des créances et le suivi des procédures contentieuses. Le détenteur de la licence professionnelle peut exercer en qualité de collaborateur d'huissier de justice ou dans un service contentieux, de collaborateur de cabinet de recouvrement ou encore gestionnaire de recouvrement.

CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 5

UE A5 Fondamentaux de droit civil et droit des affaires :

- Grands principes de droit civil en lien avec le recouvrement de créance (CM)
- Famille et patrimoine (CM)
- Grands principes de droit des affaires en lien avec le recouvrement de créances (TD)

UE B5 Fondamentaux de droit judiciaire privé (TD) :

- Procédure civile
- Procédures spécifiques
- Institutions juridictionnelles
- Pratiques des actes de procédure
- Environnement processuel européen en matière de procédure civile

UE C5 Procédures civiles d'exécution et droit du surendettement (TD) :

- Principes fondamentaux des voies d'exécution
- Mesures conservatoires et voies d'exécution forcée
- Mise en oeuvre des voies d'exécution forcée et des mesures conservatoires
- Droit du surendettement et du redressement judiciaire civil

UE D5 Outils fonctionnels et métiers du contentieux (TD) :

- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Langue anglaise
- Psychologie de la négociation
- Rencontres avec les professionnels des métiers du contentieux

Semestre 6

UE A6 Statut des baux d'habitation et commerciaux (TD) :

- Bail d'habitation
- Bail commercial

UE B6 Paiement et garanties de l'impayé (TD) :

- Exécution de l'obligation contractuelle de paiement et moyens de paiement
- Droit des sûretés
- Droit des biens
- Prévention de l'impayé

UE C6 Projet tuteuré

UE D6 Stage :

- Préparer la recherche de stage et du premier emploi : méthodologie et techniques spécifiques (TD)
- Stage

PUBLICS VISÉS

• Formation initiale :

Titulaires d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur validées dans un domaine compatible avec celui de la licence : DUT carrières juridiques, licence 2 en droit.

• Formation continue :

Salariés dans le domaine du recouvrement de créances et les services de contentieux ; titulaires de l'examen de clerc aux procédures de l'ENP avec 5 ans d'expérience dans une étude d'huissier de justice.

PRÉ-REQUIS

- Un niveau de connaissances suffisant en droit, tout particulièrement dans le champ procédural, pour une bonne appréhension du programme de la licence professionnelle.
- Une maîtrise de la langue anglaise.

ADMISSION

Un dossier de candidature doit être déposé dans les délais fixés par l'Université.

Un entretien portant sur la motivation et le projet professionnel du candidat peut être requis.

Les candidats sont sélectionnés après examen de leur dossier de candidature par la commission pédagogique.

RÉGIME D'INSCRIPTION

Deux régimes d'inscription sont possibles : l'un en formation initiale et l'autre en formation continue. Les candidats sont sélectionnés après examen de leur dossier de candidature par la commission pédagogique. Un entretien portant sur leur motivation et leur projet professionnel peut être requis.

CONTACT : FACULTÉ DE DROIT JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ

Secrétariat

Charlotte DE LA CHAPELLE

Tél. : 04.78.69.72.69

Mail : charlotte.delachapelle@univ-lyon2.fr

Responsables pédagogiques

Sylvie BERNIGAUD

DROITS D'INSCRIPTION :

Droits d'inscription 2019/2020 en licence 170 euros
+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

LIEU DES COURS

Campus Berges du Rhône
4 bis, rue de l'Université, 69007 Lyon